

Demande déposée le 03/11/2023	
Par :	Monsieur BARTHES THOMAS Madame LEMAGNE MELAINE
Demeurant à :	7 Rue SAINT ROMAIN 63270 BUSSEOL
Sur un terrain sis à :	Rue des BUICHES 63160 SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
Référence cadastrale :	368 AB 360, 368 AB 361, 368 AB 90, 368 AB 93
Nature des Travaux :	Rénovation de toiture et remplacement des menuiseries

N° DP 063 368 23 G0020

**Le Maire de SAINT-JULIEN-DE-COPPEL**

Vu la déclaration préalable présentée le 03/11/2023 par Monsieur BARTHES THOMAS, Madame LEMAGNE Mélaine,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la rénovation de toiture et remplacement des menuiseries ;
- sur un terrain situé Rue des BUICHES à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,


Vu le Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat approuvé par délibération du conseil communautaire de Billom Communauté en date du 21 octobre 2019,

Vu la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat approuvée par délibération du conseil communautaire de Billom Communauté en date du 25 octobre 2021, et notamment le règlement de la zone Ud,

Vu l'affichage en mairie, le 03/11/2022, de l'avis de dépôt du présent dossier,

**ARRETE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

A SAINT-JULIEN-DE-COPPEL, le 29 novembre 2023  
Le maire, l'adjointe  
  
Charlotte NONNET  
